

LE PREMIER REGISTRE D'ETAT CIVIL DE MONTREAL

Par O. M. H. LAPALICE

Archiviste de la Fabrique Notre-Dame



From "The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal," October, 1911.



MONTREAL
C. A. MARCHAND
1911

LE PREMIER REGISTRE D'ÉTAT CIVIL DE MONTREAL

Le 3e de Juin

Nous avons receu nouvelles par un huron qui s'estoit
sauvé d'entre les mains des Iroquois qui l'avoient pris
prisonnier au combat qui s'estoit fait 8 jours auparavant
entre lesd. Iroquois qui estoient au nombre de huict
cent et dix sept François de cette habitation et quatre
Algonkins et environ quarante hurons au pied du
long saut que treize de nosd. François avoient esté
tuez sur la place et quatre emmenez prisonniers
lesquels du depuis nous avons appris par 4 autres hurons
qui se sont sauvez aussi estre cruellement bruslez par
lesd. Iroquois en leur pays. Or les noms desd. François
morts estoient.

Adam Daulat commendant agé de 25 ans
Jacques Brassier 25 ans
Jean Tavernier dit la Lochetiere armurier 28 ans
Nicolas Tillemont serrurier 25 ans.
Laurent hebert dit la Riviere 27 ans.
Alonie de Lestre chaufournier 31 ans.
Nicolas Josselin 25 ans.
Robert Jurée 24 ans. No avons appris qu'il s'est sauvé par les Hollandois et retourné en France.
Jacques Boisseau 23 ans
Louys Martin 21 ans
Christophe Augier dit des Jardins 26 ans
Estienne Robin dit des forges 27 ans.
Jean Valets 27 ans.
René Doussin 30 ans.
Jean le Compte 26 ans
Simon Grenet 25 ans.
François Crusson dit Pilote 24 ans.

Facsimilé de l'entré original dans le Registre rapportant la mort de Dollard et de ses compagnons.

LE PREMIER REGISTRE D'ETAT CIVIL DE MONTREAL.

Par O. M. H. LAPALICE. Archiviste de la Fabrique Notre-Dame



le Docteur Doughty, sous-ministre des Archives de la puissance du Canada, m'a chargé, il y a quelques mois, de copier, dans le but d'enrichir nos archives et de mettre au jour de précieux documents, les premiers régistres de l'état civil de la paroisse de Notre-Dame de Montréal; geste des plus louables de la part de M. le Sous-Ministre, dont nous n'avons qu'à l'en féliciter.

En copiant ces régistres, dont les feuilles sont jaunies par le temps, dont l'écriture est aujourd'hui démodée, et parfois difficile à comprendre, j'ai été à même de pouvoir contempler, admirer et savourer les actes de nos premiers pionniers.

Toute difficulté vaincue, soit dans le texte d'une phrase, d'un mot, d'une lettre, ou même d'un seul point, donne, en outre d'une satisfaction bien légitime, un jet de lumière sur notre histoire.

Nos régistres d'état civil, en cette province, sont le volume, paraphé à l'avance par le protonotaire, et ensuite rédigé par le curé de la paroisse, relatant les trois grands actes de la vie sociale de chaque indivi-

du; à savoir, son baptême, vers la date de la naissance, son mariage, quand il fonde le foyer de la famille, et enfin sa sépulture, quand il disparait du monde.

On le retrace encore, ce même individu, quand il fait baptiser ses enfants, presque toujours nombreux, quand il comparait comme témoin au mariage de ceux-ci, et quand il est parrain à un baptême.

A la louange de nos curés et missionnaires, depuis le commencement de la colonie jusqu'à nos jours, nos régistres sont bien faits; et on peut retracer intégralement une généalogie, non-seulement de père en fils, mais aussi de mère en fille. Ce qui a permis à un Tanguay d'en faire un dictionnaire des plus complet, précieux et unique en son genre.

La femme mariée ou veuve garde son nom de famille, et c'est toujours ce nom qui apparait le premier dans le corps de chaque acte, en marge de la page et dans le répertoire.

Je ne puis m'étendre bien au long, et d'une manière intrinsèque sur le contenu de ces premiers registres; je me contenterai, ce soir, d'en donner quelques remarques, et bien superficielles, et encore sur le premier volume seulement.

Ma lecture consistera à cueillir quelques brins dans ce champ historique, ceux que je crois les plus importants ou les plus voyants. Je me refuserai d'en faire une analyse sérieuse, parce que telle analyse serait un cours complet d'histoire.

Toute l'histoire primitive de Montréal est contenue dans ce volume ; histoire authentique, prise sur le vif, devant témoins et séance tenante. Si les grandes actions, les glorieux faits d'armes n'y sont pas relatés, ils y sont du moins distingués et signalés ; et du tout ensemble, on peut, sans l'aide de nos historiens, reconstituer toute notre histoire.

A l'appui de cet avancé, je rapporte au hazard, les extraits suivants :

Le 24 Nov. 1657 était maraine Jeanne Lemoine fille de Pierre Lemoine hotelier de Dieppe en France.

Le 3 Oct. 1658, a été baptisée Elizabeth fille du Sieur Lambert Closse sergent major de la garnison et de Dam. elle Elizabeth Moyen sa femme. Le parain Adam Dolard volontaire en ladite garnison, la maraine Catherine Primot femme de Charles Lemoyne, marchand.*

Le 22 juin 1660, a été baptisée Jeanne Cecile, fille des précédents. Le parain, Messire Paul de Chomedy gouverneur de ce lieu, la marraine Jeanne Mance administratrice de l'hospital.

Le 18 juin 1668 a été bapt. René fils de Pierre Boucher écuier Sr. de Grosbois et de Jeanne Crevier sa femme. Le parain Sieur de Varennes gouverneur des Trois Rivières, la marraine Jeanne Mance.

Le 28 août 1657 Jean Danou de Clermont en Anjou se noya au Sault St-Louis en revenant de

---

(*) La statue de Lambert Closse repose au pied du monument de Maisonneuve.

conduire le Père du Perron qui montait à Onontaë, et son corps n'ayant pu être trouvé on fit un service solennel le lendemain pour le repos de son âme ou M. l'abbé de Queylus grand vicaire était le célébrant.

Et le 15 septembre suivant son corps fut trouvé en la deuxième Ile percée et enterré au même lieu. Il y a une grande croix sur son sépulcre, du depuis nous avons été en ladite ile rechercher ses os et les avons enterrés au cimetière.

Mgr Laval était arrivé au Canada en 1659, et on lit dans le régistre de Montréal, l'acte suivant: " Le 22 Aout 1660 a été baptisée Marie Angélique, fille de Pierre Raguideau et de Marguerite Rebour sa femme par les mains de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Petrée grand vicaire apostolique en tout le Canada étant ici venu faire sa visite. Le parrain Messire Lambert Raphael Closse sergent major de la garnison. La marraine Demoiselle Jeanne Mance administratrice de l'hopital."

Le passage de l'Evêque de Québec est bien ici signalé, mais il l'est encore mieux par cette autre page supplémentaire aux régistres de l'état civil, ou on lit:

" Catalogue de ceux qui ont été confirmès par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime évêque de Petrée Vicaire Apostolique en la Nouvelle France, en 1664 le 11 juillet; suivent les noms de 64 enfants confirmés, tous de nom français, à l'exception d'un sauvage huron.

C'était la 2ème visite à Montréal de Mgr Laval.

Plusieurs points d'histoire, même des pages sont renfermées et illustrées dans ces citations.

Montréal a ses régistres originaux, au complet, intégralement et sans lacunes depuis son commencement. C'est une gloire dont peut s'enorgueillir un nombre très-restreint de nos paroisses, même de date plus récente que notre ville. Québec avait commencé en 1608 et ses régistres en 1621, mais l'incendie de 1640 détruisit ceux-ci; et la lacune ne fut que partiellement remplie par la tradition des familles encore alors existantes. Trois-Rivières ne possède que quelques feuillets détachés de 1634.

Feuilletons ensemble ce premier volume. Montréal ouvre ses régistres en 1642 et en trois volumes distincts, soit un pour les baptêmes, le 2ime pour les mariages et le dernier pour les sépultures; chaque acte d'une même nomenclature, étant inscrit à la suite, par ordre de date, dans chaque volume respectif, le tout sur papier encore bien conservé, et d'une encre encore bien noire.

Le père Poncet Jésuite, y inscrit l'acte suivant en langue latine, que je traduis :

En l'an 1642, le 28 avril, je, Joseph Poncet, de la Société de Jésus, j'ai baptisé un enfant âgé d'environ trois ans, du nom de Anintakété, fils d'Atchemchi et de Tchiouantoukoué, de la nation des Ounountchatarounoungak, à qui on donna le nom de Joseph, le parrain fut Paul de Maisonneuve.

Il y en eut exclusivement de cette même teneur jusqu'en 1647, dans lesquels on rencontre des noms comme Niganchianoukoué, Nitanouikigik, Kaoubatouch, Achigan, Ouachigamipamiouékoué, Manitangouch, Saïakinsaouetch, Kaousaouistigouang, etc., etc., dont les parrains étaient soit de Maisonneuve, ou les premiers seigneurs, soldats ou colons venus avec lui, J. B. de Repentigny, Nicolas Godé, Bernard Berte, Jacques Haudebert, J. B. Le Gardeur, Guillaume Boissier, Pierre de Puiseau, Cesar Leger, J. B. Davenne, Pierre Laforest, et dont les marraines furent pour la plupart Jeanne Mance, Mdme de la Peltrie, Mdme Dailleboust et Marguerite Bourgeois.

Les pères Jésuites suivants y rédigèrent aussi des actes : Dujubon, Duperon, Buteux, Daran, Dreuillette, Lejeune, Dequen, Albanel, Richard, Le Moyne, d'Endamare, Jogues, Bailloquet et Pijart dont les actes de ce dernier sont les plus nombreux. Leurs actes sont en latin et non signés, (l'auteur se nommant au commencement de l'acte) et furent rédigés ainsi jusqu'au 12 août 1657.

A cette époque, les Sulpiciens, arrivés à Montréal, furent chargés de la paroisse et y continuèrent les régistres, commencés par les Jésuites, sans interruption, de suite et sans aucune remarque, le curé étant M. Souart. Les actes de ce dernier et ses successeurs, sont en français et non plus signés, à l'exception des actes de mariage, et sont relatés comme une narration. A la fin du volume, M. Perot, curé en

1669, certifie que le livre est véritable. L'écriture de M. Perot est des plus régulière, distincte et calligraphique.

Le premier enfant français baptisé à Montréal, est une fille de Mathurin Le Mounier et de Françoise Fafard le 24 nov. 1648 ; le parrain fut de Maisonneuve, marraine Jeanne Mance. L'enfant mourut peu après. Le deuxième enfant français est un garçon de Jean Desroches et de Françoise Godé le 2 janv. 1649. L'enfant mourut aussitôt après sa naissance.

Le 11 Déc. 1649, fut baptisé encore un enfant de Jean Desroches. Une note en marge de l'acte se lit comme suit : "Jean Desroches 1er garçon de Montréal, qui ait eu très longue vie."

Vers cette date, les baptêmes des sauvages deviennent plus rares ; la barbarie s'éloigne, pour faire place à la civilisation. Les premiers colons fondent un foyer et jettent les bases de la société montréalaise.

Les noms suivants entre autres apparaissent comme les chefs des premières familles implantées à Montréal et ses alentours : Laurent Archambault, Auguste Hébert, Etienne Dumais, Urbain Tessier, Louis Loisel, Léonard Lukos, Gilbert Barbier, Marin Heurtebize, Louis Prudhomme, Blaise Juillet, Jean Leduc, Jean Gervaise, Gabriel Celle, Jean Décarie, Eloi Jarry, Nicolat Forget, Charles Lemoine, Gilles Lauzon, Jacques LeBer et autres.

Dans la répartition des terres a coloniser dans la Nouvelle France, on suivit d'une manière assez rapprochée les traditions et coutumes féodales de la vieille France. Le territoire fut partagé et concédé en circonscriptions plus où moins considérables aux principaux nobles ou anoblis à titre de fiefs ou seigneuries ; et le seigneur canadien avait la propriété dominante du sol inféodé et concédé à ses censitaires. Tout colon, concessionnaire d'une partie d'un fief où d'une seigneurie, et cultivant son patrimoine concédé, se donnait pour titre et qualificatif celui d'habitant. La majeure partie des chefs de famille, dont les noms apparaissent jusqu'au commencement du 18e siècle s'arrogeaient comme occupation le qualificatif d'habitant

Mais on rencontre aussi une foule d'autres actes dans lesquels le personnage intéressé avait une autre occupation comme les suivants :

Le 30 Sept. 1657 a été baptisée Marguerite, fille de Jean le Merché dit Laroche menuisier et de Catherine Hureau. Le parrain Gilbert Barbier charpentier. La marraine Marguerite Bourgeois, fille usante de ses droits.

Le même jour, a été baptisée Marie fille de Jean Milot taillandier et de Marthe Pinson.

Le 24 Nov. 1657 a été bapt. Marie fille de Jean Leduc scieur de Long et de Marie Sulinier.

Le 24 Mars 1658, a été bapt. Pierre fils de Louis Prudhomme brasseur et de Roberte Gadois.

Le 2 Juin 1658 a été bapt. Charles fils de Louis Loisel serrurier et de Marguerite Charlot.

Le 15 Sept. Charles fils de Jean Decarie dit Lehoux charbonnier et de Michelle Artus.

Le 12 Nov. Elizabeth fille de Nicolas Hubert maître tailleur et de Marguerite Landreau.

Le 24 Mai 1659, a été baptisée Marguerite, fille de Gilles Lauzon, chaudronnier et de Marie Archambault.

Le 3 Juin Elizabeth fille d'André Charly boulanger et de Marie Dumesnil.

Le 7 Août 1660, Médéric fils de Jean Aubuchon marchand et de Marguerite Sédilot.

Le 30 Sept. Jean fils de Benigue Basset, greffier et de Jeanne Vauvilliers.

Le 31 Oct. Pierre fils de Pierre Perras tonnellier et de Denise Lemaitre.

Le 2 Nov. de la même année, était parrain Jacques Morin travaillant.

Le 28 Nov. était parrain Henri Perrin laboureur.

Le 4 Déc. 1660 était baptisée Barbe fille de Michel Theodore lequel était maçon.

Le 19 Fév. 1661 était parrain Jacques Roullot, charpentier de navires.

Le 17 Avril était baptisé Zacharie fils d'Etienne Bouchard chirurgien et de Marg. Boissel ; et le 28, Jacques fils de Pierre Bessonet menuisier et de Mathurine DesBordes.

Le 12 Oct. 1663, était marraine Perrine Picoté, fille de François Picoté, docteur en médecine.

En mai 1659 apparaît Louis Chartier, chirurgien et en 1663 et 1664 Jean Gaillard aussi chirurgien.

Le 18 Janv. 1665, Urbain Baudereau est qualifié syndic des habitants.

Le 7 mars 1666 a été baptisée Françoise, fille de Pierre Gadois armurier et de Jeanne Benard; et le 9 suivant était parrain Guillaume Gendron, couvreur.

Le 27 Nov. apparaît Nicolas de Mouchy, notaire.

Enfin, Marguerite Bourgeois, maitresse d'école et Jeanne Mance, administratrice de l'hopital.

Toutes les professions et tous les corps de métiers étaient bien représentés.

Jeanne Croisat, Elizabeth Lecomte, et Marie Moyen s'appelaient " filles de soy."

La deuxième partie du volume donne les actes de mariage. C'est ce traité qui fait les délices des chercheurs généalogistes, et qui met au jour plus d'un point d'histoire.

Nos anciens missionnaires, comme le font d'ailleurs nos pasteurs d'aujourd'hui, et comme l'ordonne aussi la législation, y ont en même temps qu'ils administraient un sacrement en face de l'Eglise, rassemblé, regardant aussi le mariage comme un contrat civil, des notions les plus diverses et instructives.

Sont définis nettement les nom, prénom, surnom et sobriquet, occupation, titre et qualification des partis conjoints. Leur filiation est scrupuleusement

donnée, sans oublier leur âge, ni le lieu de la naissance. En outre du nom des père et mère des époux, on y donne leur résidence, de telle ville, telle paroisse, tel diocèse, telle province de France ou d'autre pays. La liste des témoins presque toujours nombreux au mariage est toujours intéressante.

Je me contenterai d'en relever quelques-uns, soit au point de vue historique, soit anecdotique.

Le premier mariage enregistré à Montréal est celui de deux sauvages, le 7 mars 1643, déjà mariés à la mode de leur pays (more patrio) et baptisés peu de temps auparavant par le Père Imbert Duperon jésuite; et dans cette même année 1643, ont été célébrés quatre mariages de sauvages.

Le premier mariage de français qui fut célébré est celui de Mathurin LeMonnier et Françoise Fafard le 3 novembre 1647, par le Père Georges D'Endemare jesuite. LeMonnier venait de Clermont près de Laflèche, et l'épouse native d'Argence près de Caen, ville de France; étaient témoins de Maisonneuve, qui était aussi témoin a presque tous les mariages subséquents jusqu'en 1665, Gilbert Barbier et Jeanne St-Père. C'est LeMonnier qui faisait baptiser le premier enfant français le 24 nov. de l'année suivante. Le 2ème mariage est celui de Jean Desroches le 18 nov. 1647, qui faisait baptiser le 2e enfant et le premier qui ait vécu.

Le 12 oct. 1648, se mariaient Leonard Lukos et

Barbe Poisson devant le Père Pierre Bailloquet jésuite.

Le 30 Nov. 1650, l'ancêtre de la famille Prudhomme de Montréal se mariait solemnellement avec Roberte Gadois ; le père Pijart s'acquitta de l'interrogatoire du rituel, et le père Simon Lemoyne donna la bénédiction nuptiale pendant la célébration de la messe. Une note dit que Roberte Gadois, qui avait contracté mariage antérieurement avec Césaire Leger, avait obtenu l'annulation de ce premier mariage et la faculté de contracter avec un autre, du père Jerome Lallemant, supérieur ecclésiastique de la région.

Jean Leduc, le premier de cette famille établie au coteau St-Pierre, se mariait avec Marie Soulinier en 1652.

En 1654, se mariait André Dumets ou Demers avec Marie Chedeville ; il était de Dieppe, et il est l'ancêtre du juge Philippe Demers.

Le 3 Fév. 1654, se mariaient Jean Gervaise et Anne Archambault.

Une note supplémentaire du père Pijart dit que ladite Anne Archambault était déjà mariée (à Québec en 1647) à Michel Chauvin, lequel Michel avait encore sa femme vivante en France.

Son crime étant découvert, et la prudence lui ayant conseillé de prendre la fuite, Anne Archambault a pu se remarier validement.

Cette même année, une des plus grandes figures

de la colonie, dans la personne de Charles Lemoine, unissait ses destinées à Catherine Primot. Il était de Dieppe, près de Rouen, fils de Pierre Lemoine et de Judith Duchesne. Naquirent de ce mariage les héros qui avaient nom :

Charles Lemoine, baron de Longueuil, Jacques, sieur de Ste-Hélène, Pierre, sieur d'Iberville, Paul, sieur de Maricour, Joseph, sieur de Sésigny, Louis, sieur de Chateauguay, tué au Fort Nelson, Jean-Baptiste, sieur de Martigny, qui tous illustrèrent la colonie.

Charles Lemoine avait deux soeurs mariées en 1658 ; l'une Jeanne épouse de Jacques Leber, et l'autre Anne épouse de Michel Messier ; à leur mariage avaient assisté et ont signé : Paul de Chomedy, Jeanne Mance, Lambert Closse et autres. Jacques Lemoyne dont la statue orne le bas-relief du monument de la Place d'Armes, était son frère, et se maria la même année à Mathurine Godé.

Le père Pijart, jésuite, qui redigeait en langue latine, n'avait pas une écriture des plus lisibles, quoique régulière, paraissant être du grec manuscrit, au moins de prime abord. J'en ai fait la dure expérience.

En 1654, le père Pijart mariait André Charly avec Marie Dumesny, que Maisonneuve avait amenée avec lui dans un voyage qu'il fit en France cette même année. La rédaction de l'acte en latin est

pourtant faite comme les autres actes antécédents et subséquents.

Pourtant 44 ans après, M. Dollier de Casson, supérieur à St-Sulpice, n'aurait pas pu ni le lire ni le distinguer, puisque sur cette même page il écrit la note suivante, en français ;

Je certifie qu'André Charly et Marie Dumeny ont été mariés le 9 nov. 1654 selon les rits et coutumes de l'Eglise, lequel mariage avait été omis d'écrire par feu le Rvd. père Pijart, le dit mariage fut fait en présence de Paul de Chomedy gouverneur, de M. Closse major, de Jacques Doré et de Jean Gervaise.

Fait à Villemarie ce 22 sept. 1698,

JEAN DOLLIER, curé et grand vicaire.

Les premières canadiennes n'attendaient pas de coiffer la Ste-Catherine pour entreprendre les luttes de la vie à deux. Jean Aubuchon s'était marié à Marguerite Sédilot le 19 sept. 1655 aux Trois-Rivières avec toute la solemnité accoutumée. Le mariage fut déclaré nul parce que Marguerite n'avait pas encore 12 ans révolus, et qu'elle ne devait atteindre qu'au 4 avril de l'année suivante. Aussi leur mariage fut célébré de nouveau le 12 avril 1655.

Lambert Closse, major de Montréal, natif de St-Denis de Mogres, près de Trèves, France, se mariait le 12 août 1657, à Elizabeth Moyen.

Il n'a pas laissé de descendants masculins. Cécile, sa seule fille qui ait vécu, se maria en 1678 à Jac-

ques Bizard, et er 1694 à Raymond Blaise, sieur des Bergères.

Avec les actes de mariage de Lambert Closse et de Pierre Gadois, rédigés en latin, les Jésuites se retirent de la cure de Notre-Dame, et sont remplacés par les MM. de St-Sulpice.

L'année 1658 compte 18 mariages à Montréal; et l'année 1659, 10 mariages et l'année 1660 aussi 10 mariages.

Dans cette dernière année, on relève entre autres les mariages de Laurent Archambault et de Marie Urtebise, et la remarque suivante :

Pierre Gadois et Marie Pontonnier s'étaient mariés en 1657; et dans une lettre écrite en 1660 par l'official de l'Evêque de Québec, laquelle lettre fut collationnée par le notaire Basset à Montréal, il est dit :

Les partys n'ayant peu consommé le mariage même après la Réitération de la Bénédiction Nuptiale faite par mon susdit Seigneur, avons déclaré le susdit mariage nul et Invalide pour et a cause de l'Impuissance perpétuelle cause par Malefice et en suite permis aux susdits parties se marier et pourvoir ou il leur advisera bon estre.

Marie Pontonnier, séparée alors de Pierre Gadois, se maria en Nov. 1660 avec Pierre Martin, lequel fut tué par les Iroquois le 24 mars 1661. Une enfant posthume naquit de ce mariage en novembre suivant et le 5 Déc. la veuve se remariait avec Honoré Langlois.

Cette marie Pontonnier avait des idées matrimoniales très-prononcées.

Le 4 Juillet 1661, Mgr Laval par une lettre, dont l'original est conservé et annexé au registre, dispensait sur l'empechement de mariage entre Henri Perrin et Jeanne Merrin provenu à cause d'une certaine affinité spirituelle.

A la page suivante, l'acte de mariage, redigé par M. Souart, mentionne qu'il y eut aussi dispense de la publication des trois bans pour de bonnes raisons connues aux époux.

Ces bonnes raisons n'entrent pas dans le corps de l'acte, mais sont notées au bas de la page, et se lisent comme suit :

" Scavoir que le dit Perrin ayant peché avec ladite Jeanne Merrin sa commere, elle se trouvait grosse de son fait de près de huit mois, et ainsi c'était pour eviter le scandale ".

Le 3 Mai 1660, Pierre Bessonnet, meunier contractait mariage avec Mathurine Desbordes.

Trois ans plus tard, Bessonnet avoua a quatre citoyens notoires du lieu, lesquels temoignent par une assermentation solemnelle, pardevant M. Souart, qu'il avait laissé en France son épouse légitime, parce qu'elle avait la réputation d'être sorcière.

M. Souart ayant declaré le mariage nul, il fut alors permis à Mathurine Desbordes de se remarier

a qui bon lui semblerait; ce qu'elle fit avec Michel Bouvier maçon le 16 Aout 1663.

Mais, trève de ces citations; on dirait que nos ancêtres de Montréal ne furent que des rénégats. Pourtant ils furent choisis sur le volet de par les ordres les plus formels de Sa Majesté Louis XIV, pour aller conquérir à la civilisation les plaines de l'Amérique Septentrionale. Les quelques exemples que nous venons de donner ne sont que des taches qui paraissent d'autant plus noires, que la page est des plus blanches.

Elle serait trop longue à énumérer la liste de ceux qui furent les fondateurs des premières familles de Montréal et des alentours. Mériteraient tous une mention honorable, ces preux et ces héros, qui, luttant contre la forêt et l'Iroquois, furent ces anciens Canadiens, le principe de nos traditions nationales.

En 1666, le décret "Ne Temere" n'était pas encore publié. Ce décret, en outre de sa législation sur le mariage, établit que les fiançailles pour être valides et produire leurs effets canoniques, doivent être contractées par écrit, en présence du curé où de deux témoins.

Pourtant, il était mis en pratique bien avant sa publication, puisqu'on lit l'acte suivant :

"Le 11 Juillet 1666, ont été fêtées et solemnisées les fiançailles de Charles Boyer avec Marguerite Tenard, tous deux de cette paroisse. En présence

de Mr Zacharie du Puy Major, Gilbert Barbier et Damelle Jeanne Mance et plusieurs autres amis communs des parties."

Lesquels partis se mariaient le 23 novembre suivant.

Passons rapidement a la troisième partie, les sépultures.

C'est en caractères de sang qu'ont été écrites ces premières pages de notre histoire. Ce sont bien là les temps héroïques de la colonie. La lutte contre le farouche Iroquois fut des plus terrible et désastreuse pour les premiers colons et soldats de la garnison.

Les actes de sépulture, quoique courts et succincts, en donnant toujours la cause de mort de la personne inhumée, forment un nécrologe bien rempli de ces martyrs de la foi et de la civilisation.

La plupart sont mentionnés, soit enfants ou adultes, munis des sacrements de l'Eglise, et presque toujours inhumés le même jour du décès, et de plus si le corps est pris à la résidence ou à l'hôpital, à la garnison ou la congrégation.

Comme les autres volumes précédents, ils sont ouverts par les Jésuites et redigés en langue latine.

Le premier acte se lit et se traduit comme suit:

En l'an du Seigneur 1643, le 9 juin Guillaume Boissier charpentier de Limoges, ordinairement appelé Guillin fut tué par les Iroquois et inhumé le même jour dans le cimetière, au confluent de la grande et de la petite rivière, entouré de pieux, par

moi Ambroise Danost, prêtre de la société de Jésus.

Et le même jour Bernard Berté, de Lenge, près de Lyon en France et Pierre Laforest dit l'Auvergnat, tailleur de pierre, furent tués par les Iroquois, et inhumés le 12 suivant dans le même cimetière.

Ce premier cimetière de Montreal, de la Pointe à Callières, *ad confluxum magni et parvi fluminis*, au confluent du St-Laurent et la rivière St-Pierre, est bien là défini et localisé.

Le 30 Mars 1644 furent inhumés Guillaume Lebeau, Jean Mattemasse et Pierre Bigot, tués par les Iroquois. Il n'y a pas d'autre sépulture en cette année.

En 1645 il n'y en eu que trois, et de sauvages seulement, dont l'une par le P. Isaac Jogues, et les deux autres par le P. Paul Lejeune.

En 1646, trois sauvages sont inhumés par le P. Lejeune.

En 1647, pas de sépulture.

En 1648, sont inhumés Mathurin Bonenfant, tué par les Iroquois, et l'enfant Le Monnier.

En 1649, Jean de Lugerat se noie dans le fleuve St-Laurent et son corps est trouvé par des Sauvages.

Les années 1651, 1652 et 1653 rapportent en tout neuf sépultures; dont huit furent celles de Jean Boudart, dont la femme Catherine Mercier fut enlevée pour être brûlée, Leonard Barbot, Denis Archambault, Jean Hébert, Antoine Roos, André Da-

vid, Etienne Thibault et Michel Noila furent tués dans des engagements contre les Iroquois, et Renat Rodou mort de mort naturelle.

Le texte latin mentionne, dans quelques-uns de ces actes, "percussus ab Hirocis glande plombea" frappé d'une balle de plomb par les Iroquois; ce qui indique que ces barbares se servaient déjà d'arquebuses, que l'histoire nous dit leur être fournies par les Hollandais

En 1654, en plein hiver, le 10 Janvier, Pierre Neveu mourant, son corps fut inhumé dans une terre bénite de nouveau, le jardin de l'habitation, à cause de l'inondation des eaux au-dessus du cimetière.

Ce changement de cimetière est indiqué dans les sépultures subséquentes jusqu'en Mai 1655.

Les Iroquois, ennemis de tous, s'acharnaient indifferemment à la robe noire comme aux laïques. Je donne au latin une traduction arbitraire à l'acte suivant.

En l'an du Seigneur 1656, le 2 Sept. vers onze heures du soir, le P. Leonard Gareau, prêtre de la société de Jésus, rendit son âme à Dieu, muni de tous les Sacrements, frappé d'une balle de plomb par les Iroquois le 30 du mois d'Août, pendant qu'il s'acheminait vers les régions d'en haut, dans le but de prêcher l'Evangile. Homme doué de vertus et des dons privilègiés de Dieu. Le lendemain, par moi, Claude Pijart, prêtre de cette même société de Jesus,

il fut inhumé dans le cimetière, et dans la partie réservée aux prêtres.

Et cet autre redigé en français : Le 30 Août 1661, a été enterré dans l'Eglise Mssre. Jacques LeMaistre, prêtre économe de la communauté des prêtres de ce lieu agé de 44 ans, natif du pays de Normandie, lequel avait été tué la veille par les Iroquois qui ont emporté sa tête.

Et cet autre :

"Le 13 Mars 1662, nous avons reçu nouvelle par des lettres du Rvd. Père le Moyne étant en mission à Onontaghé que Mre. Guillaume Vignal, prêtre de la communauté des prêtres de ce lieu qui avait été pris par les Iroquois a l'Ile à la pierre, le 25 Octobre dernier a été tué par eux deux jours après sa prise. Il était âgé de 40 ans."

Le 3 Juin 1660, on lit la page mémorable du glorieux fait d'armes de Dolard et de ses compagnons qu'il serait opportun de relater. (voyez le facsimilé page 170).

"Nous avons reçu nouvelles par un huron qui s'était sauvé d'entre les mains des Iroquois, qui l'avaient pris prisonnier au combat qui s'était fait 8 jours auparavant contre les dits Iroquois, qui étaient au nombre de 800 et 17 français de cette habitation et 4 algonquins et environ 40 hurons au pied du Long Sault, que 13 de nos français avaient été tués sur la place et 4 enmenés prisonniers, lesquels du depuis nous

avons appris, par 4 autres hurons qui se sont sauvés, avoir été cruellement brulés par les dits Iroquois en leur pays. Or, les noms des dits français morts étaient:

Adam Daulat commandant agé de 25 ans, Jacques Brassier 25 ans, Jean Tavernier dit Lalochetière armurier 28 ans, Nicolas Tiblemont serrurier 25 ans, Laurent Hebert dit Larivière 27 ans, Alonice de Lestre chaufournier 31 ans, Nicolas Josselin 25 ans, Robert Jurie 24 ans Nous avons appris qu'il s'est sauvé par les Hollandais et retourné en France. Jacques Boisseau 23 ans, Louis Martin 21 ans, Christophe Augier dit Desjardins 26 ans, Etienne Robin dit Desforges 27 ans, Jean Valets 27 ans, René Doucin 30 ans, Jean Lecompte 26 ans, Simon Grenet 25 ans, François Crusson dit Pilote 24 ans."

Ajoutons " Morts au champ d'honneur."

René Doucin, le 14e nommé des heros du Long Sault, était signalé comme témoin au mariage de Daniel Panier en Nov 1659. Et Jean Lecomte le 15eme assistait au mariage de Marin Eurtebise aussi en 1659.

Il serait trop long d'enumérer textuellement les actes de sépulture des victimes des Iroquois. Le nombre s'elève, dans les régistres de Montréal, de 1643 à 1666, au chiffre de 79; dans le quel nombre on remarque "le 7 Fevrier 1662, le sieur Lambert

Closse sergent major de la Garnison, tué la veille par les Iroquois."

De 1655 à 1670, Pierre Vilain, Simon Richomme, Adrien Léger, un soldat de Lafredière, Champagne habitant, et Pierre Rouleau, périrent de la chute d'un arbre; on faisait donc du défrichement.

De 1649 à 1671, vingt colons et soldats se noyèrent.

En feuilletant le régistre, on rencontre les actes suivants, sinon instructifs, du moins remarquables par leur originalité :

"Le 8 Février 1658 a été enterré Gilles Trottier interprète de l'habitation agé de 30 ans lequel a laissé par son testament tout ce qu'il pouvait avoir en ce pays cy a l'Eglise de Montréal ayant reçu tous ses sacrements. Mort à l'hopital."

Et cet autre, le 1er fevrier 1659 Pierre Lefebre boulanger agé de 24 ans mort a l'hopital après avoir reçu tous les sacrements; et a laissé tout son bien a l'Eglise par son testament.

Le 31 Mars 1669 a été enterré Francois Robin meunier trouvé mort dans le rouet de son moulin, et le 20 mai, Simon Galbrun trouvé mort dans la Commune.

L'hiver de l'an 1667 apparait comme ayant été très rigoureux; Jean Desrosiers et François Poisson, tous deux soldats furent trouvés morts sur les Neiges.

Le cimetière de Montréal était commun pour les

habitants des postes environnants, où, on le suppose, il n'en existait pas encore.

En 1676, Bernard Delpeche, habitant de Repentigny, vient ici enterrer son enfant. Jacques Deslongchamps, habitant de LaChenaye fait de même. Et Mathurin de Vivien habitant de Lachine fait aussi de même. En 1675, c'est Clémence Rapin, de la Côte St-Sulpice.

Sont enterrés à Montréal en 1677: Jean Moquin de St-Lambert, Pierre Regnault, de St-Martin; en 1678, Mathurin Bernier, habitant du bas de l'Isle, André l'Espagnol habitant de Laprairie, Jean May habitant de St-Martin, René Filastreau habitant de St-Francois, Magdelaine Magnain, habitant de St-Lambert, l'enfant de Mathurin Labelle, fermier de l'Isle Jésus, et une autre sépulture de Boucherville; en 1679 Charles Rouillard et Charles Ptolemée, habitants de Lachine.

"Le 29 Janvier 1679 a été enterré Etienne Couraut Taillandier agé de 35 ans, pris à la forge des Seigneurs."

Il y avait un irlandais dans la garnison en 1666; puisque "Le 8 février a été enterré Rustique Irlandais soldat de la Compagnie DuGuay agé d'environ 35 ans mort chez Mr. Bouchard."

"Le 20 Déc. 1665 a été enterré Pierre Dalepal dit La Palisse soldat agé de 27 ans, mort à l'hospital;" je ne le compte pas dans mes ancêtres.

Nos anciens régistrateurs avaient à coeur, dans

les actes de sépulture, de noter la disparition de ce monde d'un citoyen, non-seulement résidant et mourant à Montréal, mais leurs vues s'étendaient dans toute la région et s'inquiétaient aussi du sort de tout citoyen disparu.

Dans ces cas, rien de précis n'était confirmé, mais était annoté et commencé par ces mots: "nous avons reçu nouvelles par un tel ou un tel". Si ces nouvelles étaient erronées, elles étaient rectifiées. Par exemple les actes suivants:

"Le 22 Juin 1661 nous avons reçu nouvelles par nos français que les ambassadeurs des Ougoïronnons ont ramené que Michel Messier avait été pris avec eux agé de 21 ans a été brulé par les Oneouronnons Et ils n'ont pu nous dire quel jour."

Avec l'annotation suivante: "depuis nous avons eu nouvelles certaines qu'il n'est pas mort."

"Le 5 Octobre 1661, les Iroquois qui sont venus en ambassade et qui ont ramené neuf français nous ont dit que Pierre Goguet agé de 34 ans qui avait été pris par les Onaïoutchonnons le 25 février a été tué par eux d'un coup de fusil, étant à la chasse. Et le R. Père Lemoyne qui est en ce pays là nous a assuré par lettre de la mort dudit Pierre Goguet."

A cet acte est ajouté une note et non de la même écriture: "Pierre Goguet a depuis écrit à sa femme de la Nouvelle Hollande, et j'ai lu la lettre."

En 1663: "Nous avons appris par Mr. Le Ber habitant de ce lieu que le nommé Nicolas Gosselin

agé de 28 ans qu'il avait pris pour un matelot faisant un voyage à Québec, avait tourné dans un canot, et s'était noyé. Son corps n'ayant pu être trouvé."

Le 16 Novembre 1666: " Nous avons appris de ceux qui sont revenus de la guerre contre les Iroquois qu'un Canot avait tourné dans le Lac Champlain ou ont été noyés Marc Butin parisien agé d'environ 20 ans, Ange de Nogean aussi parisien agé d'environ 23 ans, et Jacques Hurtaut, d'Abbeville en Picardie agé d'environ 25 ans."

Il y eut deux incendies en 1674, puisqu'on lit :

" Le 9 mars a été enterré le restant du corps de Nicolas Milet charpentier qui avait été brulé par accident dans les ruines de sa maison."

Et le 15 Septembre suivant, " ont été enterrés les ossements de deux petites filles d'Etienne Benoit brulées par accident dans leur maison."

Un autre incendie eut lieu en 1679. " Le 29 Janvier ont été enterrés les ossements des trois enfants du Sieur Jacques du Bois, trouvés après le feu qui avait consommé la maison."

L'acte suivant est plein d'instruction :

Le 19 Juin 1673, A été enterrée Demoiselle Jeanne Mance administratrice de l'hopital de ce lieu agée de 66 à 67 ans, prise audit hopital. Son Coeur a été mis en dépost sous la lampe de la chapelle du dit hopital qui sert maintenant de paroisse, jusqu'à ce que l'Eglise encommencée soit en état que l'on ap-

porte selon sa volonté, dont acte a été fait pardevant de Sr Basset, notaire.

Cette eglise déjà commencée, celle qui occupait une partie de la place d'Armes et de la rue Notre Dame était terminée en 1680, puisqu'on y enterrait à cette date. Le 17 Juillet de ladite année a été enterré dans le choeur de la nouvelle Eglise, Messire Giles Perot, prêtre, curé du lieu trouvé mort d'apoplexie dans le Jardin du Seminaire, ou il se préparait a dire la Ste. Messe. Et le 9 Septembre suivant était aussi enterrée dans la nouvelle église Madeleine Migeon.

Il serait trop long de citer en entier tous ces extraits du premier registre de Montréal. Pourtant ils mériteraient tous d'être mentionnés et commentés spécialement. Jusqu'en 1680, il n'en fut faite qu'une seule copie. A cette date, une ordonnance de Mr. de Boivinet, lieutenant gènéral de la Senechaussé aux 3 rivières, prescrivit a tous les Curés des paroisses depuis cette ville en montant, de faire cotter et parapher suivant l'ordonnance par lui-même les régistres d'état civil, de les faire en double, d'en garder une copie et remettre l'autre au greffier de la juridiction royale de l'Isle de Montréal, lequel greffier était dans le temps le notaire Antoine Adhemar.

La reliure de ce premier volume doit dater de vers 1712, si l'on en juge par quatre autres volumes subséquents tous reliés d'une manière identique. On

y insèra, parce que le format s'y prêtait, le cahier original de l'année 1680 et 1681.

Tel est un bien mince extrait et résumé de ce premier régistre de Montréal; document inestimable, déjà des plus précieux par le fait que chacun de ses actes en lui-même est un rare document, mais encore plus précieux par le fait qu'il est une compilation intègre et sans lacune de l'histoire la plus primitive de la société montréalaise; ouvrage unique en son genre, et en tant que document, le plus ancien de Montréal, ne pouvant y en avoir de plus ancien; et en tant que volume complet et original, le plus ancien du Canada, et probablement de la terre d'Amérique.